Envoyé en préfecture le 16/12/2025
Reçu en préfecture le 16/12/2025
Publié le
ID : 022-212202360-20251215-DELIB4151225-DE

République Française
Département des Côtes d'Armor
COMMUNE DE PLUDUAL

Séance ordinaire du 15 décembre 2025

Nombre de membres : en exercice : 14, présents : 12.

L'an deux mil vingt-cinq, le 15 décembre à 19h00, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances.
Présents : Frédéric LE TURLUER, Maire, Baptiste PEZZOLI, Michèle OLLIVIER, Christophe LE MERRER, Ronan RIOU, Jérémy PATUREL, Eliane LE PLAPOUX, Nicole HENGOAT, Laurence HERPE, Floryse BUTTEZ, Sandrine ARTUR, Marie-Christine MEVEL.
Absente : Sandrine SALAÜN (procuration à Frédéric LE TURLUER), Fabien TARTIVEL (excusé).
Secrétaire de séance : Michelle OLLIVIER.
Date de convocation : 11/12/25.

4- Gestion du parc de logements communaux par SOLIHA AIS (Agence Immobilière Sociale)

M. le Maire rappelle que plusieurs élus ont assisté à une présentation faite par un conseiller en gestion immobilière de SOLIHA AIS de leur fonctionnement et l'ensemble des élus a été destinataire d'un document synthétisant cette présentation.

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide à l'unanimité de confier la gestion du parc de logements communaux à SOLIHA AIS.

Pour extrait conforme.
LE MAIRE,
Frédéric LE TURLUER.